

**Frédérique VARGOZ**, Professeur de philosophie au Lycée Français de Vienne  
Cours interactif donné dans le cadre du Programme *Europe, Éducation, École*  
Diffusé en visioconférence le 17 janvier 2019, de 10h10 à 12h00  
*En direct* : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>  
*En différé* : <http://www.projet-eee.eu> - <http://www.dailymotion.com/projeteee>  
Programme 2018-2019 : <http://www.coin-philos.net/eee.18-19.prog.php>  
Nos cours en ligne : [http://www.coin-philos.net/eee.13-14.cours\\_philo\\_en\\_ligne.php](http://www.coin-philos.net/eee.13-14.cours_philo_en_ligne.php)  
Contact : [europe.education.ecole@gmail.com](mailto:europe.education.ecole@gmail.com)

## **ENREGISTRER, NOUS FAIT-IL PERDRE LA MÉMOIRE ?**

L'enregistrement est consubstantiel à la mémoire : pas de mémoire sans un registre, sans un mode de conservation. Les signes linguistiques d'abord, qui constituent des supports stables, enregistrent des sensations, des perceptions, des pensées qui sans eux ne pourraient s'extérioriser, se transmettre, se conserver et ont permis aux groupes humains de perpétuer des structures et des mythes. À partir de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.C, ces signes jusqu'alors oraux s'écrivent. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'invention de dispositifs d'enregistrement des sons puis des images met un terme au monopole de l'écriture comme système d'enregistrement.

Dès l'invention de l'écriture, les détenteurs du pouvoir politique ont inscrit leurs faits d'armes ou encore l'inventaire de leurs possessions. Aujourd'hui, tout peut être enregistré, par tous. Nous enregistrons continuellement, volontairement ou involontairement, ce que nous écrivons puis stockons sur le disque dur de notre ordinateur mais aussi sur les serveurs de Facebook, Twitter, ou de nos fournisseurs de messageries. Nous enregistrons ce que nous voyons, en le photographiant ou en le filmant, parfois en même temps que nous le regardons.

Une archive pléthorique se constitue, au destin incertain et différent, selon qu'elle relève d'institutions privées ou publiques, selon qu'il s'agisse d'une mémoire privée devenue publique ou d'une mémoire publique ouverte à l'accès individuel.

Mais quelle est la nature de cette archive ? Cette mémoire saturée par l'enregistrement n'est-elle pas une mémoire morte ? N'est-ce pas parce que, comme l'affirme Pierre Nora, nous n'habitons plus notre mémoire que nous avons « l'obsession de l'enregistrement exact » ?

Plus généralement, comment penser le rapport de l'enregistrement à la mémoire si, comme l'affirmait déjà Platon dans *Phèdre*, écrire, c'est « produire l'oubli dans l'âme » ?

### **Textes**

**I.** Platon, *Phèdre*, 274 d-275 b, trad. Luc Brisson, G.F Flammarion, 1997.

SOCRATE.

Eh bien ! j'ai entendu dire que, du côté de Naucratis en Égypte, il y a une des vieilles divinités de là-bas, celle-là même dont l'emblème sacré est un oiseau qu'ils appellent, tu le sais, l'ibis ; le nom de cette divinité est Theuth. C'est donc lui qui, le premier, découvrit le nombre et le calcul et la géométrie et l'astronomie, et encore le trictrac et les dés , et enfin et surtout l'écriture. Or, en ce temps-là, régnait sur l'Égypte entière Thamos, qui résidait dans cette grande cité du haut pays, que les Grecs appellent Thèbes d'Égypte. [...] Theuth, étant venu le trouver lui fit une démonstration de ces arts et lui dit qu'il fallait les communiquer aux autres Égyptiens. Mais Thamos lui demanda quelle pouvait être l'utilité de chacun de ces arts ; et alors

que Theuth donnait des explications, Thamous, selon qu'il les jugeait bien ou mal fondées, prononçait tantôt le blâme tantôt l'éloge. Nombreuses, raconte-t-on, furent assurément les observations, que, sur chaque art, Thamous fit à Theuth dans les deux sens, et dont une relation détaillée ferait un long discours. Mais quand on en fut à l'écriture : « Voici, ô roi, dit Theuth, le savoir qui fournira aux Égyptiens plus de savoir, plus de science et plus de mémoire ; de la science et de la mémoire le remède a été trouvé. » Mais Thamous répliqua : « Ô Theuth, le plus grand maître ès arts, autre est celui qui peut engendrer un art, autre, celui qui peut juger quel est le lot de dommage et d'utilité pour ceux qui doivent s'en servir. Et voilà maintenant que toi, qui est le père de l'écriture, tu lui attribues, par complaisance, un pouvoir qui est le contraire de celui qu'elle possède. En effet, cet art produira l'oubli dans l'âme de ceux qui l'auront appris, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire : mettant, en effet, leur confiance dans l'écrit, c'est du dehors, grâce à des empreintes étran-gères, et non du dedans, grâce à eux-mêmes, qu'ils feront acte de remémoration ; ce n'est donc pas de la mémoire, mais de la remémoration, que tu as trouvé le remède. Quant à la science, c'en est le simulacre que tu procures à tes disciples, non la réalité. Lors donc que, grâce à toi, ils auront entendu parler de beaucoup de choses, sans avoir reçu d'enseignement, ils semblent avoir beaucoup de science, alors que, dans la plupart des cas, ils n'auront aucune science ; de plus, ils seront insupportables dans leur commerce, parce qu'ils seront devenus des semblants de savants, au lieu d'être des savants » .

**II.** *Phèdre*, 275 d, trad. Luc Brisson, G.F Flammarion.

SOCRATE.

Car, à mon avis, ce qu'il y a de terrible, Phèdre, c'est la ressemblance qu'entretient l'écriture avec la peinture.

De fait, les êtres qu'engendre la peinture se tiennent debout comme s'il étaient vivants ; mais qu'on les interroge, ils restent figés dans une pose solennelle et gardent le silence. Et il en va de même pour les discours. On pourrait croire qu'ils parlent pour exprimer quelque réflexion ; mais si on les interroge, parce qu'on souhaite comprendre ce qu'ils disent, c'est une seule chose qu'ils se contentent de signifier, toujours la même. Autre chose : quand, une fois pour toutes, il a été écrit, chaque discours va rouler de droite à gauche et passe indifféremment auprès de ceux dont il n'est point l'affaire ; de plus, il ne sait pas quels sont ceux à qui il doit ou non s'adresser. Que par ailleurs s'élèvent à son sujet des voix discordantes et qu'il soit injustement injurié, il a toujours besoin de secours de son père ; car il n'est capable ni de se défendre ni de se tirer d'affaire tout seul.

**III.** Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*,

[...] je distingue trois emplois majeurs du mot « trace ».

Je mets provisoirement à part les traces sur lesquelles travaille l'historien : ce sont des traces écrites et éventuellement archivées. C'est elles que Platon a en vue dans le mythe du Phèdre racontant l'invention de l'écriture [...]

Autre est l'impression en tant qu'affection résultant du choc d'un événement dont on peut dire qu'il est frappant, marquant. Cette impression est essentiellement éprouvée. Elle est tacitement pré-supposés par la métaphore même du *tupos* au moment de la frappe de l'anneau sur la cire, pour autant que c'est l'âme qui en reçoit l'empreinte (Théétète, 194c) [...]

Troisième emploi de la marque : l'empreinte corporelle, cérébrale, corticale, telle que les neurosciences en discutent.

**IV.** Georges Didi-Huberman « Ouvrir les camps. Fermer les yeux » in *Remontage du temps subi, L'œil de l'histoire*, II, Les Éditions de Minuit, 2010 (article disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2006-5-page-1011.htm>)

Ces films sont accablants. On voudrait fermer les yeux. On les écarquille pourtant. Mais comment se fait-il qu'avec le temps leur valeur testimoniale et, plus encore, leur valeur probatoire aient été remises en cause jusqu'à se voir quelquefois, purement et simplement, révoqués de toute mémoire à se faire de la Shoah ? Sans qu'il soit besoin d'aller jusqu'aux excès de discours chez Claude Lanzmann, on peut noter que le regard historien affronte souvent ces images avec un sentiment, non pas d'accablement, mais de suspicion : on préférera, alors, se poser la question de savoir ce que ces images trahissent plutôt que de s'interroger d'abord sur ce qu'elles montrent. Ou bien on déduira des procédés rhétoriques inhérents à la destination même de ces images un doute plus ou moins radical sur leur utilité pour l'histoire, bref sur leur lisibilité [...]

Si les films militaires, la libération des camps, oblitèrent quelque chose, c'est d'abord – fatalement – la durée : on n'ouvre pas un camp comme on ouvre une porte, on ne libère pas les prisonniers d'un camp comme on libère les oiseaux d'une cage. Ces films ouvrent les yeux sur un état des lieux ; ils rendent lisible la réponse même des armes, la situation des victimes, mais aussi des bourreaux lorsqu'ils sont reconnus et arrêtés, des notables du village voisin lorsqu'ils sont forcés de venir voir ce qu'ils continuent de nier avoir su, etc. Mais ces films n'ont été ni tournés, ni montés, ni montrés pour rendre lisible cette zone du temps si paradoxale qu'ils documentent néanmoins, je veux dire l'expérience d'un camp qui s'ouvre.

On continuera de fermer les yeux sur ces images tant qu'on n'aura pas trouvé le point critique, comme dit Walter Benjamin, d'où surgirait une possibilité qu'elles soient lues, c'est-à-dire temporalisées, renouées – fût-ce par une limite immanente – à la parole de l'expérience. Ce point critique reste à mettre en œuvre.

Construire une lisibilité pour ces images serait donc ne pas se contenter de la légende qu'ajoute, avec sa voix, le commentateur agréé par l'armée libératrice. Ce serait resituer, recontextualiser ces images dans un montage d'un autre genre, avec un autre genre de textes, par exemple les récits des survivants eux-mêmes lorsqu'ils racontent ce que, pour eux, signifia que leur camp s'ouvrit.

Ouvrir les yeux sur l'ouverture des camps, ce serait donc savoir regarder les images de ces terribles archives en ne cessant pas de se mettre à l'écoute des témoignages que les survivants eux-mêmes nous ont laissés de ce moment si décisif et si complexe à la fois.

**V.** André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole*, Tome 2, *La mémoire et les rythmes*, Édition Albin Michel, 1965.

La mémoire sociale.

Si chez les Primates on constate que le comportement opératoire héréditaire est de plus en plus surplombé par une mémoire de construction individuelle, chez l'homme le problème de la mémoire opératoire est dominé par celui du langage. En effet, la part considérable, chez nous, du conditionnement génétique et du conditionnement par expérience individuelle est complètement palliée par l'éducation à travers laquelle les individus reçoivent tout leur comportement opératoire. La mémoire construite individuelle, l'inscription des programmes de comportement personnel sont totalement canalisées par les connaissances dont le langage assure dans chaque communauté ethnique la conservation et la transmission. De la sorte, apparaît un véritable paradoxe : les possibilités de confrontation et de libération de l'individu reposent sur une mémoire virtuelle dont tout le contenu appartient à la société. Chez l'insecte, la société n'est détentrice de la mémoire que dans la mesure où cette société représente la survie d'une certaine combinaison génétique où l'individu n'a pas de possibilités sensibles de confrontation. L'homme est à la fois individu sociologique et créateur de

la mémoire sociale ; ainsi s'éclaire peut-être l'articulation du spécifique et de l'ethnique et le circuit qui s'établit dans le progrès (caractère propre aux sociétés humaines) entre l'individu innovant et la communauté sociale.

La mise hors de l'espèce zoologique de la mémoire ethnique a pour conséquences très importantes la liberté pour l'individu de sortir du cadre ethnique établi et la possibilité pour la mémoire ethnique elle-même de progresser. Lorsqu'on compare les sociétés humaines aux sociétés d'insectes, on oublie parfois que chez ces derniers l'inscription génétique des comportements est impérativement dominante, ce qui contraint l'individu à posséder tout le capital des connaissances collectives et contraint la société à n'évoluer qu'au rythme de la dérive paléontologique. Aucun terme de comparaison réellement fondé n'est concevable entre les deux types de sociétés puisque l'homme est libre de créer lui-même ses situations, fussent-elles uniquement symboliques. La rupture du lien entre l'espèce et la mémoire apparaît comme la seule solution (et une solution seulement humaine ) qui conduise à une évolution rapide et continue.

**VI.** Bernard Stiegler, *La technique et le temps*, Tome 2. *La désorientation*, Fayard,

Avec les nouvelles identités différenciantes apparaissent des formes nouvelles d'*extases temporelles* qui ont pour premier effet *une très profonde transformation des conditions de l'événementialisation*. Le « temps réel » et le « direct » sont les opérateurs de cette transformation.

Événementialisation veut dire *sélection*. Tout événement s'inscrit dans une mémoire, et l'événementialisation est le fonctionnement même de la mémoire. La question est celle des *critères* de sélection (et au-delà, d'organisation de la mémoire devenue *stock* informationnel – qu'il s'agisse de banques de données, de sperme, d'organes ou de séquences moléculaires). Très généralement, les critères de sélection dans la mémoire sont rendus possibles à la fois par la tendance technique, telle qu'elle détermine les possibilités prothétiques d'accès et d'orientation, et par la « compréhension que l'être-là a de son être » qui résulte de ces possibilités sous une forme moyenne. Autrement dit, les critères sont rendus possibles par le rapport à l'indéterminé qu'engendrent les possibilités de la tendance technique nouvelle investissant le déjà-là. Lorsque la sélection devient industrielle, elle intègre un très vaste appareillage commandé par une finalité de calcul économique qui consiste par là-même *d'abord* en une tentative de dissolution de l'indéterminé. Mais parce que cette industrialisation s'accomplit par le développement d'identités *différenciantes*, une telle dissolution n'est pas possible. Autrement dit, *deux tendances indissolubles* s'affrontent dans la transformation. L'avenir sera celui de leur négociation.

## **Bibliographie**

Georges Chapoutier, Michel Laguës, Denis Beaudouin, *L'invention de la mémoire, écrire, enregistrer, numériser*, Paris, C.N.R.S Éditions, 2017.

Georges Didi-Huberman « Ouvrir les camps. Fermer les yeux » in *Remontage du temps subi, L'œil de l'histoire*, II, Les Éditions de Minuit, 2010

Emmanuel Hoog, *Mémoire année zéro*, Paris, Seuil, 2009.

Yves Jeanneret, *Y-a-t'il vraiment des technologies de l'information ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011.

Didier Lommelé, Baptiste Mèlès, « Forme et matière informatiques. Le concept de mémoire et ses réalisations physiques », in *Cahiers philosophiques*, La mémoire, 2017/2 (149).

André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole*, Tome 2, *La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 1965.

Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », in *Les Lieux de mémoire*, Tome I, Paris, Gallimard, 1984.

Platon, *Phèdre*, trad. Luc Brisson, Paris, G.F, 1995.

Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

Bernard Stiegler, *La technique et le temps*, Tome 1 et 2, Paris, Fayard, 2018.